

---

**Charte RGPD des Formations de Noël**

**Organisateurs et formateurs**

**Maj : 04/12/2020**



---

**Les Formations de Noël** est une association loi 1901 dont la raison d'être est de promouvoir un monde éduqué où la connaissance se partage, un monde généreux qui prend soin des générations à venir. Elle est composée d'organisateur·s d'une part, de formateur·s d'autre part. Les organisateur·s sont répartis par ville sans que celles-ci fassent l'objet d'une entité spécifique.

Son activité consiste à organiser une semaine de formations gratuites courant décembre, à l'occasion desquelles les participants auront la possibilité d'offrir un don à une association :

1. Appel à formateur·s
2. Construction du planning de formation
3. Communication du planning, et mise en place de la billetterie pour ces formations
4. Communication sur les démarches lancées localement pour recueillir les dons

L'association est fortement engagée pour que ces formations soient gratuites. Dans ce cadre, sa démarche de conformité de ses systèmes et de ses pratiques suit les dispositions au titre du Règlement Européen de Protection des Données. A ce titre, les formateur·s s'engagent à ne pas conserver les données pour d'autres finalités que celles citées dans le paragraphe "Principes et fondement juridique".

La présente charte de données personnelle a pour objet de décrire les principes mis en œuvre par l'association Les Formations de Noël afin de respecter le règlement et de protéger la vie privée des personnes physiques dont les données sont traitées. Elle précise également le cadre général des traitements de données à caractère personnel réalisés au sein de l'association et, en ce sens, a pour objectif de fournir aux personnes concernées les informations nécessaires au parfait respect de la réglementation en vigueur.

## **Principes**

En application du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 à la protection des personnes physiques (RGPD) à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les traitements de vos données effectués par les membres de l'association s'appuient sur les principes fondamentaux suivants :

- Les traitements sont licites, loyaux et transparents
- Les finalités de chaque traitement sont déterminées, explicites et légitimes
- Les données collectées sont proportionnelles à la finalité du traitement
- Les données collectées font l'objet de mesures de sécurité organisationnelles et techniques

## Responsable du traitement

Les données à caractère personnel collectées sont traitées par le responsable du traitement :

- Marc Dugué, président
- Steeve Evers, trésorier
- Anne-Laure Nouvion, secrétaire

Adresse de l'association « Les formations de Noël » : 54 rue Colonel Desgrees du lou. 44100 Nantes

## Utilisation des données

Les données sont consultables et exploitables par les membres de l'association et sous la supervision du bureau et du responsable de traitement.

## Finalités et fondement juridiques

Les données à caractère personnel qui sont demandées ne seront traitées que dans la mesure où cela est nécessaire à l'association selon les dispositions prévues par le règlement RGPD et ce, dans le cadre des finalités suivantes :

<b>Finalités du traitement de données</b>	<b>Fondement juridique</b>	<b>Durée de Conservation des données</b>
Recruter les formateurs : <ul style="list-style-type: none"><li>- Hébergement des données sur l'outil Sessionize</li><li>- Données concernées : Nom, prénom, adresse email, compte LinkedIn</li></ul>	Intérêt légitime	1 an
Communiquer auprès des formateurs <ul style="list-style-type: none"><li>- Accès sur l'outil Slack</li><li>- Communication des coordonnées d'un formateur après d'un organisateur d'une autre ville</li><li>- Données concernées : Nom d'affichage, adresse email</li></ul>	Intérêt légitime	1 an
Recruter les stagiaires <ul style="list-style-type: none"><li>- Hébergement des données sur l'outil HelloAsso</li><li>- Données concernées : Nom d'affichage, adresse email</li></ul>	Intérêt légitime	1 an
Organiser les formations à distance <ul style="list-style-type: none"><li>- Communication des adresses emails des stagiaires aux formateurs</li><li>- Envoi d'une invitation à la session de formation à distance, par les formateurs</li></ul>	Intérêt légitime	3 mois

---

## **Destinataires des données**

L'association est composée de membres situés en France et pays anglophones, susceptibles de se voir communiquer des données personnelles provenant d'autres entités de l'association, dans le cadre de leur organisation fonctionnelle.

L'accès à ces données personnelles est strictement limité aux membres de l'association, organisateurs et formateurs, habilités en raison de leurs fonctions sous la supervision du responsable du traitement. Tout formateur ne souhaitant pas voir ses données transmises à un autre groupe au sein de l'association a la possibilité d'en faire la demande via les modalités décrites dans le paragraphe "Droit des personnes" de la présente charte.

## **Durée de conservation**

Les données personnelles de chaque personne physique sont conservées pendant toute la durée de la collaboration annuelle. A la suite de la semaine de formation, les données personnelles sont systématiquement supprimées dans un délai de 3 mois.

## **Sécurité et confidentialité des données**

Les organisateurs de l'association et le responsable du traitement des données personnelles, s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles transmises, et ce dans le respect des dispositions légales en vigueur dans le cadre du règlement RGP.

- Les outils numériques
- Les organisateurs et formateurs sont sensibilisés aux exigences de confidentialité

Les organisateurs s'engagent à Garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre du présent contrat.

Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel en vertu du présent contrat :

- a. S'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité
- b. Reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel

En cas de violation de données à caractère personnel, le responsable de traitement toute violation de données à caractère personnel dans un délai maximum de 72 heures après en avoir pris connaissance et par courrier électronique auprès des membres concernés. Dans un tel cas, l'association s'engage à notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente

---

## Droits des personnes

Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles, chaque personne bénéficie d'un droit d'accès, d'édiction des directives anticipées, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité ou de limitation aux traitements de données la concernant sur simple demande auprès de l'association.

Ces droits peuvent être exercés en contactant l'association via l'adresse [formationsdenoel@gmail.com](mailto:formationsdenoel@gmail.com).

Pour en faciliter le traitement, la personne est invitée à préciser son nom, son prénom, son adresse mail, la ville dans laquelle elle s'est inscrite en tant qu'organisateur, formateur ou stagiaire et toutes les informations jugées utiles par ses soins.

L'association s'engage à adresser une réponse dans un délai maximum d'un mois à compter de la date d'exercice de ce droit. A défaut, il est possible de saisir les autorités compétentes et d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.